

Mesdames Messieurs les membres du Conseil de Développement de la Métropole et du Pays de Brest,

Lors de notre Assemblée plénière du 2 juin 2015, Yann Gouzien a annoncé sa décision de passer la main après 6 ans d'une présidence très active qui a permis en 2009 la remise en route du Conseil et en décembre 2014 son élargissement de 80 à 150 membres bénévoles impliqués dans la vie locale.

Le bureau du 8 juin 2015 m'a confié unanimement la Présidence de notre Conseil. Je vous remercie de votre confiance.

Je prends mes fonctions avec la volonté de poursuivre notre travail dans l'esprit et la vision impulsés par Yann ces dernières années : indépendance, dialogue avec les élus, force de proposition, débats, ouverture, curiosité, audace, courage et respect.

La dynamique de notre Conseil de Développement repose en grande partie sur ses Commissions et groupes de travail.

De nombreux sujets nous occupent déjà : Stratégie de développement économique du territoire, révision du SCOT, COP21, culture, rade de Brest

Il s'agit désormais de les mener à bien en s'appuyant sur la disponibilité et la motivation de leurs membres.

Nous devons également avoir le souci d'une vision transversale de nos travaux et propositions.

L'occasion nous en est fournie par la saisine de la Métropole de Brest concernant la stratégie de développement économique de territoire qui couvre un bassin d'emploi plus large que le Pays de Brest.

Nous pouvons y apporter des propositions novatrices qui contribuent à construire un nouveau modèle de développement, plus soucieux des ressources naturelles, du bien être humain et de la cohésion sociale.

Les Commissions "*Economie*" et "*Veille/prospective*" sont chargées de cette saisine mais elles auront besoin de l'appui des commissions "*aménagement et développement durable*" et "*culture*" pour bâtir des propositions de développement durable cohérentes dans les domaines de la santé, du logement, de la mobilité, de l'éducation/formation, de la culture, de la solidarité et de la cohésion sociale, de nouveaux modes de production et de distribution....

Les associations sous diverses formes contribuent au développement économique et social local. Cette dynamique associative doit être intégrée à part entière dans la stratégie métropolitaine de développement économique en construction.

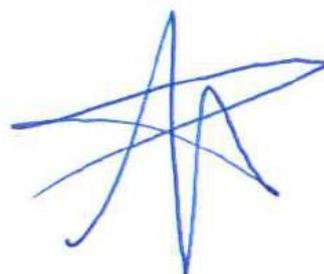
La création, dans le cadre du Contrat de partenariat, d'un Comité Unique de Programmation composé de 9 élus et 10 membres issus du Conseil de développement va également mobiliser beaucoup d'énergie.

Notre conseil continuera à travailler avec d'autres conseils de développement dans le réseau régional et national mais également avec les conseils de l'ouest de la Bretagne (Morlaix, Centre Ouest Bretagne, Quimper, Lannion ...)

Développer la démocratie participative, l'ouverture, le débat public, réfléchir collectivement à l'avenir et avoir une vision prospective sur les grands sujets en plaçant l'humain au centre... autant de repères dans la démarche de notre Conseil pour les prochaines années...

Bien à vous

Guy Jourden,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized, abstract shape.